



Offre d'emploi

Intitulé du poste :

**AGENT D'ACCUEIL ET DE RECEPTION
(déchèteries)**

Activités	Compétences et connaissances mobilisées		
<p>Les principales missions de l'agent sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - informer les usagers sur le fonctionnement de la déchèterie et sur le traitement des déchets, - diriger les usagers vers les contenants correspondants, - vérifier le taux de remplissage des conteneurs pour gérer et optimiser les rotations, - ouvrir et fermer le portail, - contrôler les accès des véhicules (PTAC<3,5t) et l'accès des artisans et commerçants, et l'évaluation des volumes pour la facturation, - maintenir la signalétique des différentes catégories de déchets, - réceptionner les déchets diffus spécifiques (DDS), - suivre les enlèvements journaliers (sur papier ou fichier informatique), - enregistrer les apports de déchets des entreprises sur le smartphone, en vue de la facturation - gérer les pesées bois, gravats et déchets verts (pour la déchèterie de Kerdanvez), - nettoyer et maintenir en état de propreté la déchèterie (bordures, espaces verts,...) <p>Les prestations particulières selon le type de déchets sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les cartons : le gardien veille à optimiser le remplissage de la benne à cartons en les dépliant et en les aplatissant, - les huiles : le gardien veille au vidage des huiles minérales et des huiles végétales dans les contenants appropriés. Il surveille le niveau de remplissage des conteneurs et contacte les filières en charge de leur reprise, - les déchets diffus spécifiques (DDS) : le gardien réceptionne les DDS et en assure le tri dans le compartiment appropriés en prenant tous les moyens de prévention nécessaires. <p>L'agent doit respecter les procédures et consignes de travail, ainsi que le règlement de déchèterie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les règles et consignes d'utilisation et de sécurité liées au matériel et aux locaux, - connaître les règles et consignes de sécurité liées aux déchets (propriétés, toxicité et dangerosité), - connaître les règles d'hygiène et de sécurité liés au poste (port des chaussures de sécurité avant toute manutention, gants par exemple), - connaître les matériaux (en particulier les déchets dangereux : savoir reconnaître l'amiante, les déchets radioactifs, les radiographies en sel d'argent, les solvants, les éléments chlorés, sulfatés, les produits phytosanitaires, les déchets infectieux...) et rediriger éventuellement les usagers vers d'autres filières si la déchetterie ne peut pas prendre en charge le produit, - connaître les gestes et postures de manutention, - organiser le tri des déchets dans la déchetterie, - connaître parfaitement les circuits de collecte et traitement des déchets, - connaître parfaitement le règlement intérieur du service déchets et consignes du site (règles de circulation, etc.); - connaître les consignes de tri sélectif, - connaître les procédures de travail, - connaître la démarche qualité/ sécurité/ environnement, - connaître le territoire intercommunal. 		
	Expérience		
	Souhaitée sur un poste similaire		
	Savoir faire		
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Conduire et manœuvrer les camions et engins Mettre en œuvre les consignes sécurité et prévenir les risques liés à la circulation, aux manœuvres du véhicule et à la manipulation des déchets</p> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Signaler à sa hiérarchie la présence de dépôts sauvages et les difficultés rencontrées, s'adapter aux situations. Nettoyer les matériels de collecte et vérifier leur bon fonctionnement Rendre compte de son activité Travailler en équipe</p> </td> </tr> </table>	<p>Conduire et manœuvrer les camions et engins Mettre en œuvre les consignes sécurité et prévenir les risques liés à la circulation, aux manœuvres du véhicule et à la manipulation des déchets</p>	<p>Signaler à sa hiérarchie la présence de dépôts sauvages et les difficultés rencontrées, s'adapter aux situations. Nettoyer les matériels de collecte et vérifier leur bon fonctionnement Rendre compte de son activité Travailler en équipe</p>
<p>Conduire et manœuvrer les camions et engins Mettre en œuvre les consignes sécurité et prévenir les risques liés à la circulation, aux manœuvres du véhicule et à la manipulation des déchets</p>	<p>Signaler à sa hiérarchie la présence de dépôts sauvages et les difficultés rencontrées, s'adapter aux situations. Nettoyer les matériels de collecte et vérifier leur bon fonctionnement Rendre compte de son activité Travailler en équipe</p>		

<p>Si la déchèterie est équipée, l'agent est en mesure d'utiliser le rouleau tasseur et la presse à polystyrène.</p> <p>Par ailleurs, le gardien peut être mis à disposition du service déchets (équipier de collecte, chargé de communication, entretien, caractérisation...).</p>	Savoir être	
	<p>Réactif Rigoureux Vigilant Autonome Autoritaire si nécessaire Pédagogue</p>	<p>Soucieux de la bonne qualité du service rendu et du respect des règles sécuritaires. Être attentif Être à l'aise avec le public</p>
	Caractéristiques particulières	
	<p>Organisationnelles et fonctionnelles : Travail en extérieur, rotation des plannings, port de charges lourdes.</p> <p>Réglementaires : Port des EPI</p>	
	Relation du poste	
	<p><u>Interne</u> : Responsable du pôle Environnement, DGS, Elus, autres agents de la collectivité</p> <p><u>Externe</u> : usagers, prestataires privés, agents des communes de la collectivité.</p>	
	Descriptifs	
<p>Déchèterie de Camaret en priorité ; l'agent peut être détaché à Crozon ou à Rosnoen</p>		
Situation statutaire du poste		
<p>CDI de droit privé, à temps complet Convention collective nationale des activités du déchet du 11 mai 2000</p>		
Situation dans l'organigramme		
<p>Pôle : Environnement / service déchets Responsable hiérarchique direct : Responsable technique du service déchets.</p>		

Poste à pourvoir au 1^{er} octobre 2023

Candidatures à adresser à : M. le Président de la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime – ZA de Kerdanvez – BP 25 – 29160 CROZON, avant le mercredi 19 juillet 2023 12h00.